



*Echos de la*

# MONUSCO



**Accord-cadre d'Addis-Abeba  
Ban Ki-moon  
personnellement engagé  
dans le processus de paix  
dans l'Est de la RDC**

# Sommaire

Photo MONUSCO/Myriam Asrani



De g à d, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, le président de la RDC, Joseph Kabila et le président de la Banque Mondiale, Dr Jim Yong Kim

## 3 Actualité. Ban Ki-moon, personnellement engagé dans le processus de paix dans l'Est de la RDC

## 5 Mary Robinson propose des solutions concertées à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix dans l'Est de la RDC

## 7 Analyse. Les casques bleus inlassablement au service de la paix en RD Congo

## 8 Des violences sexuelles et d'autres violations graves dénoncées dans l'est de la RDC

## 10 Echos des secteurs. Province Orientale : la police congolaise appelée à bien protéger la population

## 11 Quand la MONUSCO et le gouvernement provincial font face à une montée de l'insécurité dans le Bas-Uélé

## 13 Kasai Occidental : une aide humanitaire d'urgence exigée pour les Congolais expulsés de l'Angola

## 14 Kasai Oriental : promouvoir l'Etat de droit par la radio

### Photo couverture :

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, le Président Joseph Kabila et le Président de la Banque Mondiale, Jim Yong Kim à Kinshasa

## Ressaisir l'occasion pour l'Est

✍ Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

Pour faciliter l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo et dans la région, signé par onze pays voisins le 24 février 2013 à Addis-Abeba, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, accompagné de son Envoyée spéciale dans la sous-région des Grands Lacs, Mary Robinson, et du Président de la Banque Mondiale, Yim Yong Kim, s'est rendu à Kinshasa, Goma, Kigali et Kampala du 21 au 24 mai derniers.

Ce premier voyage du Secrétaire général de l'ONU dans la région au lendemain du déploiement de la Brigade d'intervention à Goma a été un grand succès.

Succès également pour l'Envoyée spéciale du Secrétaire général, Mary Robinson, qui a présenté les principes directeurs de l'Accord-cadre, devant guider les efforts en vue de résoudre la crise.

C'est ici le lieu de souligner l'importance de cet accord, du rôle que jouent la Brigade et les casques bleus pour maintenir la paix, dans le pays, en s'adaptant aux nouvelles réalités, parmi lesquelles les violences sexuelles et d'autres violations graves continuent d'être commises.

L'insécurité monte, non seulement dans la partie Est, mais aussi dans certaines provinces de l'Ouest du pays, où la MONUSCO continue d'exécuter son mandat primordial de protection des civils et d'appui aux institutions de l'Etat. Pendant ce temps, c'est le moment de ressaisir l'occasion pour le retour de la paix et la sécurité dans l'Est du pays ■

Directeur de l'Information Publique  
Charles Bambara

Coordonnateur des Publications  
Penangnini Toure

Rédacteur-en-Chef  
Joseph Tshimanga

Infographiste  
Jésus Nzambi Sublime

## Focus sur le voyage du Secrétaire général de l'ONU dans la région des Grands Lacs

# Ban Ki-moon personnellement engagé dans le processus de paix de l'Est de la République démocratique du Congo

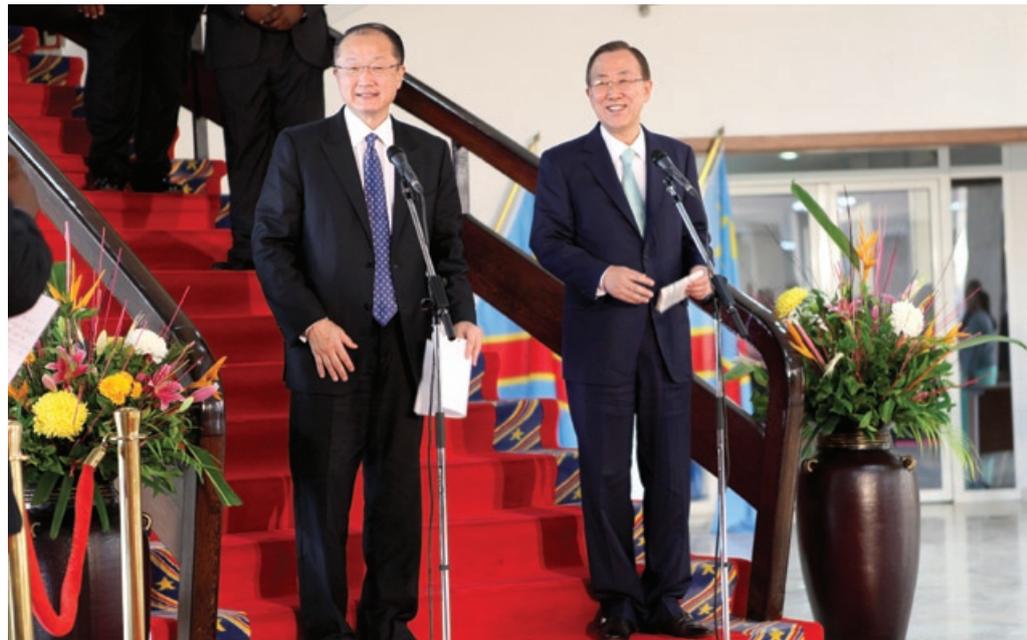
D'importants progrès ont été enregistrés à l'occasion de la visite officielle du Secrétaire général des Nations Unies en mai dernier en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Ouganda. Monsieur Ban Ki-moon avait entrepris cette visite conjointe avec le Président de la Banque Mondiale, Jim Yong Kim, suite à la signature, en février dernier, à Addis Abeba, de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région.

✉ Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

**P**ar sa visite du 22 au 26 mai derniers à Kinshasa, Goma, Kigali et Kampala, la nomination, plusieurs semaines avant ce voyage, de Mary Robinson en tant que son Envoyée spéciale dans la région des Grands Lacs pour veiller à l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et la région des Grands Lacs, ainsi que la publication, le 29 mars, de la Résolution 2098 du Conseil de sécurité créant une brigade d'intervention pour neutraliser les groupes armés, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, s'est personnellement engagé dans le processus de paix durable dans cette partie Est de la RDC.

*“Le but principal de ma visite en Afrique était de faciliter l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, qui a été signé par 11 pays voisins le 24 février”, a rapporté M. Ban au Conseil de sécurité à son retour à New York le 27 mai.*

L'accord prévoit que les dirigeants de la région agissent, avec l'appui de la communauté internationale, pour tenter de régler les problèmes communs de sécurité et de développement. Et comme les engagements pris doivent être tenus,



MM Ban Ki-moon (d) et Jim Yong Kim (g) lors de leur passage à Kinshasa - Photo MONUSCO/Myriam Asmani

il prévoit aussi la création de mécanismes de contrôle rigoureux devant permettre de vérifier que les résultats ont été atteints.

### Un accord d'espoir

Ainsi que l'a dit son Envoyée spéciale, Mary Robinson, il s'agit *“d'un accord d'espoir”*. *“Cet accord donne à la population de l'Est de la RDC sa meilleure chance pour la paix, les droits de l'homme et le développement*

*économique”* a estimé M. Ban. Il (accord) constitue un fondement de la stabilité et le progrès pour la région des Grands Lacs tout entière, a-t-il précisé.

Accompagné du Président de la Banque Mondiale, Dr. Jim Yong Kim, Ban Ki-moon s'est rendu à Goma dans la province du Nord Kivu où il a visité l'hôpital pour s'entretenir avec des femmes qui avaient été violentées

par des éléments appartenant à des groupes armés et aux Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). *“Ces femmes et filles, tout comme toute la population citadine de Goma, ont eu un message clair : plus jamais de guerre, plus jamais d’abus, plus d’impunité ; donnez-nous la paix”*, a témoigné le Secrétaire général des Nations Unies. M. Ban a souligné le caractère particulièrement atroce des crimes contre les populations du Nord Kivu vivant dans les zones de conflit, jamais vécues, selon lui, dans tous les pays, toutes les zones de conflits et les nombreuses crises humanitaires qu’il a connues.



**Le Secrétaire général des Nations Unies (d) rencontre le Commandant de la Brigade d’intervention, le Gal James Mwakibolwa à Goma - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti**

### Engagement du secrétaire général

Le Secrétaire général des Nations Unies estime qu’au-delà de l’application simple de l’Accord-cadre, il est nécessaire de s’attaquer aux racines du problème de l’insécurité et de l’instabilité dans le pays et dans la sous-région. *“Dans la région des Grands Lacs, l’Accord de paix doit apporter des dividendes de paix. Il faut aborder les choses sous un nouvel angle. Il ne suffit pas de gérer les crises et les retombées des hostilités. Nous devons nous attaquer aux causes profondes”*, ont estimé MM. Ban et Jim Yong Kim.

Ban Ki-moon a demandé et obtenu du Président Joseph Kabila la réouverture et la poursuite du dialogue entre le Gouvernement et le Mouvement du 23 mars (M23) à Kampala. Il a obtenu les mêmes assurances, à Kigali, du Président Paul Kagame et à Kampala, du Président Yoweri Museveni, de résoudre la crise des Grands Lacs par des moyens pacifiques.

Tous les deux chefs d’Etat, Paul Kagame et Yoweri Museveni, ont signé l’Accord-cadre de paix d’Addis- Ababa. *“Cet accord doit être appliqué suivant les engagements pris par les signataires”*, a

rappelé le Secrétaire général des Nations Unies à un journaliste, à Kampala, qui lui demandait sa perception sur cet Accord et ses espoirs dans les jours à venir. *“J’ai adressé ce message aux présidents Kagame et Museveni, qui m’ont tous confirmé et réitéré leur plein engagement dans l’application de cet accord”* a affirmé M. Ban.

Avant son voyage en République démocratique du Congo, au Rwanda, et en Ouganda, le secrétaire général s’était rendu en février à Addis-Abeba en Ethiopie où, avec la conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la Communauté du développement de l’Afrique australe (SADC) et l’Union africaine, il avait fait des efforts pour rétablir la paix et la sécurité dans l’est de la République démocratique du Congo en proposant le renforcement de la MONUSCO.

Avec le déploiement de la brigade d’intervention à Goma, qui a commencé quelques jours après son arrivée dans cette ville, l’engagement du Secrétaire général de l’ONU dans le processus de paix, s’est

une fois de plus confirmé. *“J’ai déjà nommé un commandant général tanzanien à la tête de cette brigade. Nous avons déjà reçu les promesses de contributions du Gouvernement d’Afrique du Sud, de Tanzanie; et les troupes du Malawi seront bientôt déployées aux côtés de la Brigade, en Juillet prochain”* a indiqué Ban Ki-moon.

Des progrès ont, donc, été réalisés à travers le périple du Secrétaire général de l’ONU en Afrique des Grands Lacs. Ban Ki-moon espère que le déploiement de la brigade d’intervention- l’un des grands progrès enregistrés- contribuera significativement à la paix et à la stabilité de la République démocratique du Congo, particulièrement l’est du pays, où les droits humains sont bafoués, les femmes sont souvent violées, des milliers de personnes ont été tuées, et des milliers d’autres se sont déplacées. *“C’est notre profond engagement de créer la paix, et c’est la raison pour laquelle j’ai décidé de visiter toutes ces régions”*, a conclu le Secrétaire général des Nations Unies, à l’issue de sa tournée dans la région le 24 mai 2013 ■

Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU dans les Grands Lacs

## Mary Robinson propose des solutions concertées à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix dans l'Est de la RDC

L'Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, Mary Robinson, propose certains principes directeurs qui devraient guider les efforts en vue de régler les causes immédiates de la crise dans l'Est de la République démocratique du Congo.

✉ Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

Trois mois après la signature de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba destiné à ramener la paix dans la partie Est de la République démocratique du Congo, des efforts pour la mise en œuvre d'un plan de paix sont déployés aussi bien dans la région des Grands Lacs qu'au niveau de la communauté internationale avec, plus précisément, l'engagement personnel

du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et de son Envoyée spéciale dans la Région des Grands Lacs, Mary Robinson.

*“Tout en se concentrant sur les efforts à long terme pour mettre fin aux causes profondes des conflits dans la région des Grands Lacs, l'Envoyée spéciale, Mary Robinson, propose certains principes directeurs qui devraient guider les efforts*

*en vue de régler les causes immédiates de la crise dans l'Est de la République démocratique du Congo”, a indiqué le 21 mai dernier le Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.*

### Principes

Pour Mary Robinson, *“Toutes les parties doivent solennellement reconnaître et consentir que la souffrance et le déplacement des populations, en particulier les femmes et les enfants dans l'Est de la RDC et au-delà, n'ont que trop duré et ne peuvent plus être tolérés”.*

Pour ce faire, *“le Gouvernement de la RDC et toutes les autres parties à l'Accord-cadre doivent mettre en œuvre leurs engagements avec une attention particulièrement sur la résolution pacifique de la crise”.*

Une condition principale à l'accomplissement de ces engagements, Mme Robinson estime que *“tout accord entre les parties concernées doit contribuer à mettre fin au cycle de violence ainsi qu'à l'impunité et devrait être conforme aux engagements déjà pris par le Gouvernement de la RDC et ceux de la région dans l'Accord-cadre”.*

Il y a d'autres préalables, à l'en



Mary Robinson au bas de la passerelle de l'avion qui l'amenait à Goma -  
Photo MONUSCO/Sylvain Liechi



**Mme Robison rencontre les victimes des violences sexuelles à l'hôpital Heal Africa de Goma - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti**

croire. “Les parties à tout accord devraient également respecter toutes autres obligations relatives au droit international”. Aussi, “le retour volontaire de tous les réfugiés dans la région devrait être accéléré dans le cadre du renforcement de la réconciliation et la tolérance”.

Selon l'Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, “la démobilisation de tous les groupes armés dans l'Est de la RDC, congolais et étrangers, devrait être relancée, à travers un nouveau programme de DDR (démobilisation, désarmement, réinsertion) et DDRRR (démobilisation, désarmement, rapatriement réinsertion et réinstallation), qui tiendra compte des réussites et des échecs passés, en conformité avec la résolution 2098 (2013) du Conseil de sécurité”.

L'Envoyée spéciale “continue à soutenir fortement tous les efforts pour ramener la paix et la stabilité dans l'Est de la RDC, y compris ceux mentionnés par la résolution 2098 (2013) du Conseil de sécurité”. Elle “continuera à travailler en étroite collaboration avec les gouvernements, les bailleurs de fonds et la société civile, en vue de s'assurer que la paix produira des dividendes pour tous les peuples de la région”.

#### **Espoir ?**

Les réactions des parties à cet accord ne se sont pas trop faites attendre. Les 11 dirigeants régionaux signataires de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba se sont rencontrés le 26 mai dans la capitale éthiopienne, en marge du cinquantenaire de l'Union africaine (UA), à la demande

de Ban-Ki-moon, le Secrétaire général de l'ONU. A cette occasion, le président congolais, Joseph Kabila, s'est entretenu avec ses homologues du Rwanda et de l'Ouganda, Paul Kagame et Yoweri Museveni.

“Nous aurons besoin de passer le test de la mise en œuvre de l'accord de février”, a déclaré, avant cette réunion, Ban Ki-moon, cité par Jeune Afrique. Une paix durable dans la région n'est possible “que si tous les signataires travaillent ensemble pour sortir de l'impasse politique et créer une nouvelle dynamique en faveur de la sécurité de la population et du développement économique”, a-t-il poursuivi rejoignant, dans cette déclaration, son Envoyée spéciale dans la région des Grands Lacs, Mary Robison, confiante en l'avenir de sa mission ■

# Les casques bleus inlassablement au service de la paix en RD Congo

✂ Par Penangnini Toure/MONUSCO

Les casques bleus sont bien connus des Congolais, et pour cause. Ils font partie de leur quotidien depuis plusieurs décennies et ne font guère l'objet de curiosité, ni dans les grandes agglomérations, ni dans les zones les plus reculées du pays. Au cours de ces longues dernières années beaucoup de sacrifices ont été faits, aussi bien du côté de ces bâtisseurs de paix que des Congolais eux-mêmes, pour mettre un terme à l'instabilité qui secoue le pays en raison de la grande insécurité qui y prévaut, notamment à l'Est. La journée du 29 mai de chaque année est consacrée à ces missionnaires de paix à travers le monde, pour saluer leurs efforts et rendre hommage à ceux et celles qui ont payé de leur vie pour que la paix revienne là où elle fait défaut.

Cette année, la célébration de la journée des casques bleus en République démocratique du Congo a été intense en activités.

## Thème évocateur

Le thème retenu pour l'année 2013 était : "Maintenance de la paix : s'adapter aux nouvelles réalités". En effet, pour mieux faire face à la grande insécurité qui prévaut à l'Est

de la RDC, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté le 27 mars 2013 la Résolution 2098 renouvelant le mandat de la MONUSCO avec, une première dans l'histoire des Nations Unies, le déploiement d'une Brigade d'intervention pour neutraliser les groupes armés qui écumant l'Est du pays. "Nous sommes



Des Casques bleus de la MONUSCO en concertation avant d'entreprendre une patrouille au Nord Kivu - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

dans ce qui est actuellement le mandat le plus robuste qui ait été donné par le Conseil de Sécurité à une mission de la paix des Nations Unies", avait reconnu le Secrétaire général adjoint aux Opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous.

Un Commandant de la Brigade d'intervention a été nommé. Il s'agit du Général James Mwakibolwa de la

Tanzanie qui sera placé sous l'autorité du Commandant de la Force de la MONUSCO, le Général Carlos Alberto dos Santos Gruz, lui-même nouvellement nommé par le Secrétaire général des Nations Unies.

Pour donner les meilleures chances à la paix, les Nations Unies ne cessent d'appuyer les efforts de la sous-région dans cette quête de la paix. C'est ainsi que suite à la signature le 24 février dernier à AddisAbeba d'un Accord-cadre pour mettre fin aux conflits armés à l'Est de la RDC, le Secrétaire général des Nations Unies a nommé une Envoyée spéciale en la personne de Mary Robinson, pour veiller non seulement au respect de cet Accord par toutes les parties, mais également à son application. L'Accord-cadre pour la paix et la sécurité est d'autant plus important qu'il avait été

signé par 11 chefs d'Etat de la sous-région en présence de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine (UA), du Président de la Communauté économique des Etats de l'Afrique australe (SADC), du Président de la Conférence internationale pour la Région des Grands Lacs (CIRGL) et du Secrétaire général de l'ONU, tous comme témoins ■



*Pendant qu'ils occupaient Goma et Sake, des combattants du M23 se sont livrés à des exactions contre la population locale - Photo MONUSCO/Johnathan Lorrillard*

## Rapport du Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme en RDC Des violences sexuelles et d'autres violations graves dénoncées dans l'est de la RDC

Un condensé du rapport du Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'homme en République démocratique du Congo (BCNUDH) rendu public le 8 mai 2013, dénonçant des violences sexuelles et d'autres violations graves des droits de l'homme commises par le Mouvement du 23 mars (M23) au lendemain de l'occupation de la ville de Goma en novembre 2012.

### ✂ Par le BCNUDH

**D**e graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ont été commises en novembre 2012 au cours des combats entre les forces gouvernementales et les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) dans la ville de Goma, dans la province du Nord-Kivu en République démocratique du Congo, ainsi que lors de la retraite des Forces armées de la

République démocratique du Congo (FARDC) vers la province du Sud-Kivu qui s'en est suivie, a indiqué, le 8 mai dernier un rapport de l'ONU.

Le rapport du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme en RDC (BCNUDH) présente les récits de victimes et témoins de viols massifs, de meurtres et d'exécutions arbitraires, ainsi que de violations résultant de pillages à

grande échelle. Il indique également que des abus particulièrement systématiques et violents ont été commis par certains éléments des FARDC, alors qu'ils se retiraient des villes de Goma et Sake dans la province du Nord-Kivu et se regroupaient dans la ville de Minova et ses alentours au Sud-Kivu.

L'enquête de l'ONU a documenté 135 cas de violence sexuelle perpétrés par

des éléments des FARDC dans la ville de Minova et ses alentours alors que des unités de l'armée battaient en retraite depuis les lignes de front. Parmi les victimes figurent 33 jeunes filles âgées de 6 à 17 ans. Des militaires des FARDC sont entrés dans des maisons, les ont pillées, et ont violé les femmes et les filles qui se trouvaient à l'intérieur, commettant également d'autres actes de violence physique dans de nombreux cas.

### **Violations du droit international**

Alors qu'ils occupaient Goma et Sake, les combattants du M23 ont aussi perpétré des graves violations du droit international humanitaire, ainsi que des violations flagrantes des droits de l'homme. Des combattants rebelles du M23 se sont rendus responsables d'au moins 59 cas de violence sexuelle. L'enquête de l'ONU a également documenté au moins 11 exécutions arbitraires, des cas de recrutement

d'enfants et de travail forcé, des traitements cruels, inhumains et dégradants et des pillages commis par des combattants du M23.

Le manque de discipline parmi des soldats et des officiers de l'armée peut être expliqué en partie par l'intégration récurrente d'anciens rebelles dans l'armée nationale sans formation adéquate et par l'inexistence de mécanisme de contrôle approprié. Les dirigeants du M23 sont également bien connus pour leurs antécédents préoccupants en matière de droits de l'homme. Les violations décrites dans le rapport pourraient constituer des crimes internationaux en vertu du droit relatif aux droits de l'homme, ainsi que des crimes relevant du droit pénal congolais.

*“Les responsables de ces crimes doivent savoir qu'ils seront poursuivis”,* a indiqué la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay. *“La population de la RDC a enduré un*

*niveau intolérable de violence ces dernières années. Les violences sexuelles décrites dans le présent rapport sont particulièrement effroyables, tant par leur ampleur que par leur caractère systématique. Les efforts déployés récemment par les autorités de la RDC pour enquêter sur ces violations dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu sont une étape importante vers l'obligation de rendre des comptes. Mais il reste encore beaucoup à faire pour rendre justice aux victimes et pour rétablir la confiance de la population civile dans le système judiciaire congolais”,* a-t-elle ajouté.

Une enquête judiciaire a été lancée en décembre 2012, avec le soutien de la MONUSCO, la mission de l'ONU en RDC, et d'autres partenaires. Fin mars 2013, 12 officiers supérieurs ont été suspendus de leurs fonctions dans le cadre des incidents de Minova. L'enquête menée par les autorités judiciaires congolaises se poursuit à ce jour.

*“Je salue les mesures prises jusqu'à présent par les autorités congolaises, dont la décision de suspendre de leurs fonctions les officiers supérieurs suspectés d'être liés à ces viols massifs”,* a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général en RDC, Roger Meece. *“L'ONU continue à soutenir à la fois l'enquête judiciaire et les forces armées congolaises. Toutefois, pour que ce soutien se poursuive, il faut que l'enquête en cours continue de manière indépendante et crédible et que justice soit rendue aux victimes. Les efforts à venir visant à réformer le secteur de la sécurité doivent inclure une vérification systématique des antécédents des combattants et de leurs commandants en termes de respect des droits de l'homme afin que l'armée congolaise puisse pleinement assurer la protection des civils”.*

Lire l'intégralité du rapport sur le site  
MONUSCO : [www.monusco.org](http://www.monusco.org)



*Les violations dans le Nord Kivu (ici à Goma) ont été perpétrées principalement contre les femmes - Photo MONUSCO/Johnathan Lorrillard*

## Province Orientale : la police congolaise appelée à bien protéger la population

✂ Par Codjo Houegniglo/MONUSCO

“ La responsabilité de la police et la lutte contre les violences à l’égard de la femme et la jeune fille en RDC”. Tel était le thème central d’une sensibilisation de la Police nationale congolaise (PNC), organisée à Kisangani le jeudi 30 mai 2013, par le bureau Genre et la Police MONUSCO, et ouverte par le vice-gouverneur de la province Orientale.

Cette sensibilisation avait pour objectif de faire comprendre davantage aux policiers de la PNC le rôle déterminant qu’ils ont à jouer en leur double qualité de protecteurs des personnes vulnérables et de garants du respect de l’Etat de droit, de même que les responsabilités qui leur incombent dans la mise en œuvre du mécanisme de protection et dans la lutte contre les violences à l’égard des femmes.

Cette séance de sensibilisation avait porté essentiellement sur l’état des lieux des lois visant la protection des femmes et des jeunes filles par la police, les innovations apportées par les lois de 2006 et 2009 dans le cadre du renforcement de la lutte contre les violences faites à la femme et à l’enfant, les implications psychologiques, sanitaires et économiques des violences faites à la femme et l’enfant, et la prise en charge psychologique et sanitaire des cas de viol dans les service de la police.

Pour Madame Aissetou Sanogo chef de la section Appui à la Justice de la MONUSCO à Kisangani, cette



Un élément de la Police nationale congolaise (PNC) - Photo MONUSCO/Myriam Asmani

activité est “une contribution de plus pour la MONUSCO dans la consolidation de la paix, la stabilisation, la promotion d’un environnement sain sans violences, et dans la promotion de l’Etat de droit en RD Congo”.

En province Orientale, nombreuses sont les femmes victimes encore de traitements dégradants favorisés par des facteurs socio-culturels, l’incivisme ou l’irresponsabilité d’une certaine catégorie d’hommes.

“Il faut mettre fin à ces pesanteurs par l’application stricte de la politique de tolérance zéro, de même que par les lois et instruments juridiques congolais en matière de lutte contre les violences faites à la femme”, avait déclaré le vice-gouverneur, Pascal MombiOpana, dans son mot d’ouverture de cet atelier, tout en émettant le vœu de voir cette initiative se poursuivre dans d’autres localités de la province en faveur de la PNC ■

# Quand la MONUSCO et le gouvernement provincial font face à une montée de l'insécurité dans le Bas-Uélé

Le gouvernement provincial, appuyé par la MONUSCO, s'emploie à sécuriser le district du Bas-Uélé, devenu depuis le mois d'avril 2013 le ventre mou de l'insécurité.

✉ Par Codjo Houegniglo/MONUSCO

Le Bureau de la MONUSCO dans la province Orientale et le gouvernement provincial sont préoccupés par la montée de l'insécurité dans le district du Bas-Uélé. Des sources proches des populations locales font état des tracasseries policières, d'exactions et d'autres violations des droits de l'homme. Selon ces sources, des éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) déployés dans ce district seraient les principaux auteurs de ces actes.

Dans les territoires de Bondo et d'Ango, plusieurs voix se lèvent pour dénoncer non seulement des militaires des FARDC, mais également de nombreux autres facteurs d'insécurité tels la présence de milices de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), le long des axes routiers et rivières, l'antipathie de la population locale vis-à-vis des éleveurs étrangers "Mbororo", ainsi que le flux des populations civiles et militaires réfugiées de la République centrafricaine dû aux derniers développements politiques de changement de régime dans ce pays.

## Violations

Les statistiques publiées par le gouvernement provincial indiquent que le district du Bas-Uélé compte environ 51.000 personnes déplacées. Des actes d'exactions et des violences sexuelles



*Un véhicule des Nations Unies brûlé à Bunia, le 20 novembre 2012 lors d'une manifestation de la population contre la MONUSCO suite à la prise de Goma par le Mouvement du 23 mars (M23) - Photo MONUSCO/Sylvain Liehti*

sont régulièrement commis. De janvier à mi-mai 2013, rien que dans la cité de Buta, chef-lieu du district, 217 cas de violences sexuelles, dont 89 concernant des mineures, ont été enregistrés par le Centre d'appui pour l'encadrement de la mère et de l'enfant, une ONG locale. Cette dernière affirme que sur les 217 cas, seulement 61 ont été rapportés aux instances judiciaires de la province, tandis que d'autres cas ont été réglés à

l'amiable entre les familles des victimes de viol et les auteurs.

Une mission de service de sécurité conduite par le vice-gouverneur de la province Orientale a été organisée du 10 au 15 mai 2013 à Buta, Bayé et Bondo, où des éléments des FARDC sont pointés du doigt par une population qui se pose des questions sur l'utilité d'une telle présence, qui voit leur présence injustifiée. Nombreux de ces éléments-

qui vivent dans les zones minières de ces territoires- se livrent au vandalisme.

Le 6 mai 2013, dans le poste d'Etat de Bayé dans le territoire de Bondo, des militaires FARDC ont tué par balles deux creuseurs dans la carrière d'exploitation artisanale d'or appelée "Séminaire" et grièvement blessé un troisième qui a rendu l'âme quelques jours plus tard. En cause de ces tueries, le refus des creuseurs de céder quelques pierres précieuses à ces militaires. Ces creuseurs auraient refusé de leur céder quelques pierres précieuses qu'ils détenaient.

En outre, plusieurs d'entre ces militaires passeraient maîtres dans le vol de véhicules et autres engins roulants, rapportent des témoins. Quatre motos dont l'une appartiendrait au bureau de l'Unicef à Bangassou, non loin de la frontière Centrafricaine ont été extorquées par des soldats des FARDC. D'après la société civile à Buta, l'axe Buta-Bondo-Bayé est devenu "le sanctuaire" des violations des droits de l'homme perpétrées par un groupe de militaires congolais. Les réfugiés civils et militaires centrafricains arrivés il y a peu dans ce district accusent également des éléments incontrôlés des FARDC de mauvais traitement. Ceux-ci, rapporte la société civile de Buta, sèment la confusion en portant des treillis confisqués auprès des militaires réfugiés centrafricains, et se livrent au braconnage, surtout des éléphants, dans les territoires de Bondo et de Ango.

Reconnaissant les faits qui sont reprochés aux FARDC, le commandant de la justice militaire de Buta a affirmé que son bureau manquait de personnel



*Le renforcement des forces de l'ordre est jugé nécessaire dans le Bas-Uélé pour sécuriser la population - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti*

judiciaire attiré pour traiter de ces cas, ainsi que d'effectifs et de moyens logistiques suffisants pour remplir sa mission de sécurisation de la population et de ses biens. Il a, en outre, dénoncé le refus de coopération et l'entêtement du commandant du régiment des FARDC à Buta, qui, selon lui, favoriseraient l'impunité des hommes des troupes congolaises.

#### **Appel à mettre un terme à l'impunité**

Parallèlement à la mission d'information effectuée par les autorités provinciales dans ce district, la MONUSCO a diligenté une enquête de vérification de la situation d'insécurité du 17 au 24 mai 2013. La MONUSCO, qui en a appelé au rétablissement de l'autorité de l'Etat, a salué les mesures prises par le gouvernement provincial. Celui-ci a, au terme de sa mission sur le terrain,

a pris un certain nombre de mesures, notamment : le retrait des militaires FARDC de toutes les zones minières, en l'occurrence celles du territoire de Bondo ; le renforcement de la justice militaire par l'affectation de plus de personnel qualifié en la matière; le remplacement du commandant du régiment FARDC de Buta et celui du détachement de Bondo ; la poursuite judiciaire contre des militaires auteurs de graves violations des droits de l'homme ; l'organisation d'une chambre foraine sur place à Bayé pour un premier procès des militaires FARDC coupables du meurtre des creuseurs d'or dans cette localité.

"Ces actes doivent être sévèrement sanctionnés et doivent faire cas d'école pour la justice de proximité", a promis Pascal Nombi, vice-gouverneur de la province Orientale, au cours d'un meeting avec la population de Buta ■

# Kasaï Occidental : une aide humanitaire d'urgence exigée pour les Congolais expulsés de l'Angola

Le Comité provincial inter-Agence des Nations Unies au Kasaï Occidental, en collaboration avec le Gouvernement provincial et la société civile, a organisé une mission mixte d'évaluation rapide du 18 au 22 mai 2013, à Kamako, poste frontalier entre le territoire de Tshikapa en RD Congo et l'Angola. Cette mission a mis en lumière un nombre important de congolais refoulés d'Angola et en situation humanitaire difficile.

✂ Par Lansana Dabo/MONUSCO

La mission a fait état de plus de 70 mille personnes déplacées et dont les besoins en eau, assainissement, santé et hygiène sont si nombreux que les moyens disponibles pour les satisfaire sont moindres. Selon André Kabasele, assistant à la section des Droits de l'Homme de la MONUSCO, l'impact et les conséquences de cet afflux des déplacés sur les lieux d'accueil sont tels que *“les charges sur la population locale et les services d'accueil sont lourds et dépassent largement leurs capacités, nécessitant une assistance en urgence”*.

Parmi ces Congolais expulsés des territoires angolais, plus de 23 mille vivent à Kamako. Les enquêtes démontrent que ces Congolais n'ont pas tous vécu illégalement en Angola. Beaucoup d'entre eux disposaient de titres de séjour délivrés officiellement. Qu'à cela n'en tienne,



Des tonnes de farine de maïs destinées aux réfugiés - Photo MONUSCO/Marie Frechon

tous ont été dépouillés de leurs biens pendant les opérations de leur expulsion. Ce que déplorent les humanitaires, dont Kanyonga Nicolas, Coordonnateur provincial du Bureau conjoint des Nations Unies au Kasaï Occidental, qui souligne l'absence de structures d'accueil et de conditions d'hébergement.

Si le gouvernement provincial en a fait une urgence et que les partenaires sont prêts à apporter, non seulement une assistance humanitaire en vivres et en non-vivres, la situation est de plus en plus préoccupante. *“Nous sommes en face d'une crise humanitaire aigue; par conséquent le Comité provincial inter-Agences du Kasaï Occidental sollicite que le gouvernement provincial, dans la mesure de ses possibilités et le Coordonnateur humanitaire puissent mobiliser des ressources additionnelles*

*nécessaires à l'organisation des réponses urgentes et appropriées pour soutenir la résilience que les populations affectées retournées/expulsées et les familles d'accueil pourront manifester”* demande le Comité.

## Quelle assistance faut-il apporter ?

La distribution d'aliments les enfants, femmes enceintes et mères en état d'allaitement, les personnes vivant avec handicap et les malades, est une question d'urgence. D'où, La société civile du Kasaï Occidental a appelé le gouvernement provincial d'agir le plus vite possible afin de faciliter la réintégration sociale de ces Congolais déplacés, dont la plupart vivent dans des salles de classes qu'ils sont obligés de quitter le matin, pour laisser la place aux élèves et y rentrer la nuit tombée ■



Des animateurs de Radio Okapi engagés dans la campagne de sensibilisation de la population sur le bien-fondé de l'Etat de droit - Photo MONUSCO/Esther Ndalafina

## Kasaï Oriental : promouvoir l'Etat de droit par la radio

Depuis le mois d'avril 2013, plusieurs radios locales émettant de la ville de Mbuji Mayi, chef-lieu de la province du Kasaï Oriental font le plaidoyer de la promotion de l'Etat de droit et des droits de l'homme, une campagne d'information soutenue par le Bureau conjoint des Nations Unies et les autorités provinciales.

✉ Par Esther Ndalafina et Piergiorgio Paglialonga/MONUSCO

“**D**roits et Devoirs pour tous”, tel est l'intitulé de la grande émission radiodiffusée, résultat d'un projet de collaboration entre le Bureau conjoint des Nations

Unies au Kasaï Oriental, l'auditorat militaire supérieur et le Réseau provincial des organisations non-gouvernementales des droits de l'homme au Kasaï-Oriental

(REPRODHOC). L'émission répond aux priorités du Plan de Consolidation de la Paix mis en œuvre par les Nations Unies en RDC dans les zones non touchées par le conflit armé.

L'établissement de l'Etat de droit est un grand défi à relever dans la province du Kasai Oriental. Le manque de formation appropriée pour les agents judiciaires et de sécurité contribue à l'inefficacité du système juridique et empêche la certitude du droit. Aussi, l'inaccessibilité d'une bonne partie de la population aux juridictions tant civiles que militaires, toutes basées dans les chefs-lieux de districts et/ou des villes, concoure-t-elle à maintenir une sorte d'impunité qui, à son tour, sape la confiance de la population envers les institutions et conduit à des règlements de compte, à des cas de lynchage et au non-respect de l'autorité de l'Etat.

Par ailleurs, l'enclavement de la province entraîne le retard accusé dans son processus de démocratisation et de développement. Le manque d'infrastructures adéquates entrave la circulation des biens et des personnes et, par conséquent ne favorise pas le brassage d'idées, ce qui renforce l'ignorance surtout sur les normes et procédures tant dans le domaine économique que social.

### **Objectifs et rôle du plaidoyer**

L'émission radiophonique "*Droits et Devoirs pour tous*" aide à connaître les concepts du droit, leur fondement et les effets des normes qui protègent les intérêts généraux. Les thèmes débattus se fondent sur les problèmes réels et récurrents que connaît la population. Parmi ceux-ci : le régime de détention, le viol, la torture, la justice populaire, l'exercice des libertés publiques, le droit de défense, etc.

Chaque épisode de l'émission radiophonique est conçu sous forme de dialogue vivant. Avec la participation



*Un studio de Radio Okapi à Mbuji Mayi au Kasai Oriental - Photo MONUSCO/Esther Ndalafina*

d'interprètes de haut rang les mêmes débats sont menés dans les rues, les bars et les marchés.

Sous la facilitation d'un officier des Droits de l'Homme des Nations Unies, un représentant de la société civile et le chef de l'auditorat militaire posent des questions, et fournissent des réponses aux différentes situations.

Il est à espérer que cette campagne d'information radiodiffusée pourra atteindre son objectif qui vise aussi, à long terme, à développer les capacités locales de prévention et de gestion de conflits parce qu'elle favorise des espaces de dialogue constructif entre

les communautés de base. Sans le court terme.

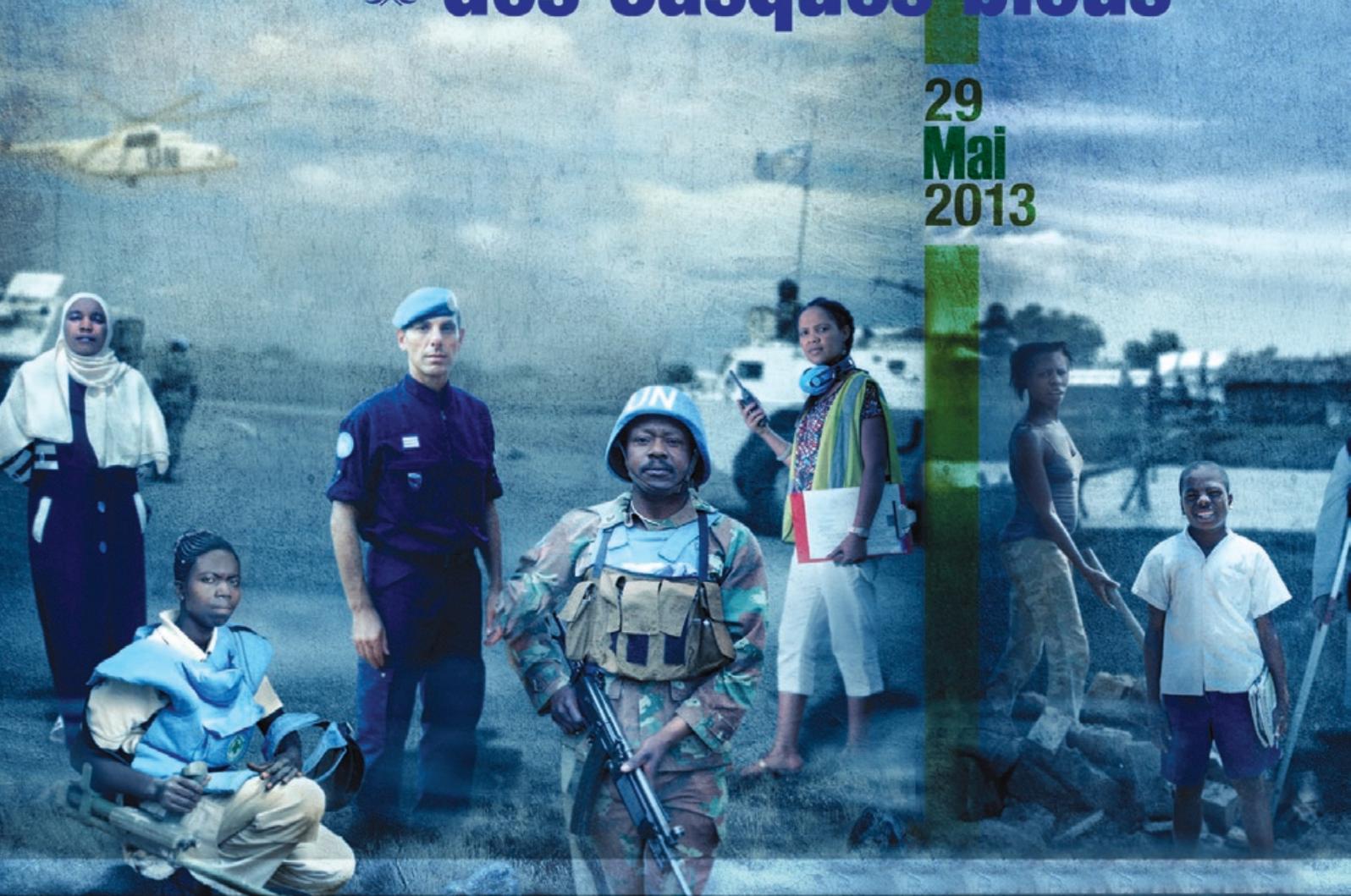
Le projet radiophonique aura également permis de renforcer l'efficacité des agents des forces de sécurité, augmenter le niveau de transparence dans l'application des normes et des mécanismes de protection, promouvoir le dialogue social gouvernants – gouvernés autour des thèmes de justice, de promotion et de respect de l'Etat de droit, ainsi que la culture de paix.

L'émission, qui est diffusée selon un rendez-vous hebdomadaire, devrait prendre fin le 30 juin 2013.



# Journée Internationale des Casques bleus

29  
Mai  
2013



United Nations  
Peacekeeping  
[un.org/peacekeeping](http://un.org/peacekeeping)

Pour nous contacter :

12, avenue des aviateurs - Kinshasa/Gombe - Tél. : (243) 81 890 7368 - (243) 81 890 6885 - E-mail : [tourep@un.org](mailto:tourep@un.org) - Site web : [www.monusco.org](http://www.monusco.org)



[www.facebook.com/monusco.org](https://www.facebook.com/monusco.org)



[twitter.com/MONUSCO](https://twitter.com/MONUSCO)



[www.youtube.com/MONUSCO](https://www.youtube.com/MONUSCO)